

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JANVIER 2024 Liste des délibérations

Article L. 2121-25 modifié du CGCT

Le lundi 22 janvier 2024, à dix-neuf heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire, à la mairie de Les Avanchers-Valmorel, sous la présidence de Jean-Michel VORGER, Maire.

Étaient présents : Suzanne BOUVIER ; Daniel FOURNIER ; Jean-Christophe GROGNIET ; Géraldine KHAIRY ; Maryan KRAWCZAK ; Samuel LEDANOIS ; Jean-Christophe MARTIN ; Annie RELIER ; Noël RELIER ; Jean-Michel VORGER

Pouvoirs : Roxane MENGOLI à Jean-Michel VORGER ; Viviane REY à Annie RELIER

Excusés : Joris BORTOLUZZI ; Francis MERMIN

Secrétaire de séance : Monsieur Daniel FOURNIER

Nombre de conseillers : En exercice : 14

Présents : 10

Votants : 12

Date de convocation : 17 janvier 2024

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 04 décembre 2023		Approbation à la majorité
N° Délibération	FINANCES	
2024-01-22-001	Autorisation signature marché de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de la piscine de Valmorel	Approbation à l'unanimité
2024-01-22-002	Autorisation signature avenant N°1 au marché de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de la piscine de Valmorel	Approbation à l'unanimité
2024-01-22-003	Subventions 2024	Approbation à l'unanimité
	FONCIER	
2024-01-22-004	Convention d'exploitation d'un établissement d'accueil touristique au titre de l'article L 342-1 et suivants du Code du Tourisme	Approbation à l'unanimité
	PERSONNEL	
2024-01-22-005	Convention adhésion service médecine préventive du CDG73	Approbation à l'unanimité

Affiché le 23 janvier 2024

Le Maire,
Jean-Michel VORGER

